

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N°  
COPY

80

ORIGINAL: ANGLAIS  
4 mai 1954

NATO CONFIDENTIEL  
DOCUMENT  
AC/52-D/47

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES PROBLEMES DE L'INFORMATION DES  
FORCES ARMÉES ET DE LEURS RELATIONS AVEC LA POPULATION CIVILE

Rapport du Directeur de l'Information

Conformément à une résolution prise le 20 novembre 1953 par le Conseil de l'Atlantique Nord, (C-R(53)48, Point IV, paragraphe 35) et à une autre résolution prise le 11 mars 1954 par le Comité de l'Information et des Relations Culturelles, (AC/52-R/14, Point V, paragraphes 43-45), un rapport d'activité est présenté ci-après sur l'information des forces armées et leurs relations avec la population civile.

PROGRES REALISES DEPUIS LA CONFERENCE DE NOVEMBRE

2. Quatre réalisations procèdent directement de la Conférence sur l'Information des Forces Armées, qui s'est tenue à Paris en novembre 1953, et de la résolution prise par le Conseil, à l'issue de cette Conférence :

- (a) Un accroissement marqué des échanges de renseignements entre les pays membres sur l'information des forces armées;
- (b) Un accroissement marqué de la place consacrée aux sujets relatifs à l'OTAN dans les publications sur l'information des forces armées;
- (c) Une distribution régulière, par la Division de l'Information, de documentation pertinente aux autorités nationales chargées de l'information des forces armées;
- (d) L'information des forces armées et leurs relations avec la population civile ont fait le sujet de l'une des études inscrites au programme du 5e cours du Collège de Défense de l'OTAN.

Accroissement des échanges de renseignements

3. Depuis novembre 1953, la plupart des pays membres ont fait le service d'une ou de plusieurs de leurs publications aux autorités chargées de l'information des forces armées dans les autres pays. Dans la majorité des cas, la Division de l'Information sert d'intermédiaire pour la distribution; un des pays effectue sa propre distribution. Au moins quatre pays membres transmettent régulièrement leur documentation à la Division de l'Information, aux fins de distribution, et une partie de cette

documentation s'est en fait révélée de très bonne qualité; compte tenu des modifications qui s'imposent le cas échéant pour répondre aux besoins nationaux, elle a présenté un réel intérêt pratique pour de nombreux pays.

ACCROISSEMENT DE LA PLACE CONSACREE AUX SUJETS RELATIFS A L'OTAN

4. La commémoration du cinquième anniversaire de l'OTAN a contribué, dans une grande mesure, à l'accroissement de la place réservée dans l'information des forces alliées, à l'Alliance atlantique, mais il est intéressant de noter que cet anniversaire n'est pas seul responsable de cette évolution. Depuis le début de l'année, l'hebdomadaire militaire d'un des pays a régulièrement consacré à l'OTAN la plus grande partie d'une de ses pages. Deux pays ont publié des brochures sur la création, l'organisation, les réalisations et les problèmes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (qui s'inspirent en grande partie du Manuel de l'OTAN, tout en étant présentées sous une forme plus populaire et illustrée). Un pays membre important a publié un opuscule sur "l'Information des Forces Armées", qui énumère quelque quarante sujets - sur lesquels on peut se documenter au moyen de brochures, de sujets de causeries, et de films - intéressant directement ou indirectement l'OTAN. (Cette brochure ne résulte toutefois pas de la Conférence sur les Problèmes de l'Information des Troupes Armées; elle fait partie d'un service de documentation établi de longue date à l'intention des forces armées. Il peut être important toutefois de noter que cette documentation est également distribuée aux autres forces alliées qui le demandent). On est, en outre redevable à un autre pays, d'une affiche sur l'organisation militaire, qui a fait l'objet d'une circulation très étendue.

DISTRIBUTION PAR LA DIVISION DE L'INFORMATION

5. Si l'on a pu enregistrer un accroissement marqué dans la documentation relative à l'OTAN, dans les publications destinées à l'information des forces armées, cela provient en partie du fait qu'une plus ample documentation est régulièrement distribuée directement par la Division de l'Information aux autorités nationales chargées de l'information des forces armées. Outre les publications reçues des pays membres et pour lesquelles la Division de l'Information joue le rôle de centre de distribution, les "Séries" de cette Division, de même que la "Lettre de l'OTAN" font également l'objet d'une distribution. En outre, toute documentation extérieure à l'OTAN mais qui pourrait présenter un intérêt particulier pour les forces armées est également mise en circulation. Ainsi pour ne citer qu'un seul exemple, il a été adressé à toutes les autorités chargées de l'information des forces armées (à l'exclusion, bien entendu, de celles des Etats-Unis), des exemplaires du supplément spécial sur l'anniversaire de l'OTAN, publié par le "New York Herald Tribune".

6. On vient de demander à la Division de l'Information de fournir des conférenciers pour l'information des forces armées au SHAPE, et aussi d'organiser éventuellement de nouvelles conférences dans les commandements subordonnés.

INFORMATION DES FORCES ARMEES ET COLLEGE DE DEFENSE DE L'OTAN

7. Le curriculum de chaque cours du Collège comprend un nombre de problèmes importants ayant un caractère militaire, politique ou économique, sur lesquels les membres du cours, travaillant en groupes, sont invités à présenter des solutions. Pour la première fois, le sujet de l'information des forces armées et de leurs relations avec la population civile a fait l'objet d'un de

ces problèmes. Chaque groupe devait représenter une division du SHAPE et avait reçu des instructions sur la façon d'aborder le problème, du point de vue particulier de cette division. Cinq après-midi ont été consacrés à l'étude du sujet. L'étude s'est terminée par un échange de vue général, auquel assistaient le Président du Comité de l'Information et des Relations Culturelles, le Directeur de l'Information, les Officiers chargés de l'information des troupes françaises, et d'autres personnalités officielles.

8. Les groupes ont formulé leurs conclusions; après quoi un débat général s'est engagé, dont l'animation a clairement démontré le vif intérêt que prenaient au sujet les quelque 50 officiers et fonctionnaires civils qui avaient suivi le cours. Le Commandant du Collège de Défense est en faveur du renouvellement de cette expérience, lors des cours ultérieurs, et il attache personnellement une grande importance à la question.

#### RELATIONS AVEC LA POPULATION CIVILE

9. Si dans le domaine de l'information aux forces armées, il est possible de discerner le résultat direct de la Conférence de novembre, le résultat n'est pas aussi évident lorsqu'il s'agit des relations avec la population civile. Il s'agit là d'un problème dont les forces armées stationnées sur le territoire d'un autre pays et les pays hôtes eux-mêmes sont conscients depuis fort longtemps, et qui a retenu l'attention des autorités intéressées. Il se peut que la Conférence de novembre ait donné une nouvelle impulsion à la question, mais il n'existe aucune manifestation concrète dans ce sens.

10. Un progrès intéressant, enregistré dans le domaine des relations avec la population, est l'oeuvre accomplie par l'équipe franco-américaine qui s'est rendue aux Etats-Unis pour familiariser au mode de vie français, les aviateurs américains désignés pour servir sur le territoire de la France. Tous les renseignements nécessaires ont été donnés, non seulement aux officiers et à leurs hommes, mais aussi à leurs familles. D'après les renseignements recueillis, cette mission s'est révélée utile et a remporté un plein succès auprès des aviateurs et de leurs femmes. La même équipe s'est ensuite rendue en France, dans la région où ces unités devaient être stationnées et là, en coopération avec les autorités locales et les dirigeants de la communauté civile, elle a pris toutes les dispositions utiles pour préparer l'arrivée des aviateurs et de leurs familles.

#### RECOMMANDATIONS

11. L'impulsion donnée par la Conférence sur l'Information des Forces Armées, ainsi que les mesures prises ensuite par les pays membres et la Division de l'Information, ont eu des effets satisfaisants, mais il reste encore beaucoup à accomplir.

12. Vers la fin de l'année, ou au début de 1955, le Comité et les autorités chargées de l'information des forces armées seront mieux à même de juger ce qui a été fait et ce qu'il reste encore à faire. Une seconde conférence qui aurait lieu alors pourrait donner des résultats pratiques.

13. Nous recommandons de mettre à exécution, dès que possible, les projets suivants:

A. Conférences

14. Des conférenciers venus de l'extérieur pourraient aider dans une grande mesure les officiers à préparer, à leur tour, des conférences destinées aux forces armées. Il est donc recommandé que la Division de l'Information, en coopération avec le SGLO et les commandements, prépare une demi-douzaine de conférences (accompagnées de projections chaque fois que cela sera possible); ces conférences s'adresseront à une audience qui groupera les officiers de tous grades chargés de l'information des forces armées. Lorsque ces conférences auront été préparées, des orateurs compétents, civils et militaires, seront choisis et envoyés dans les pays membres, où ils pourront s'entretenir avec des groupes d'officiers et peut-être même de sous-officiers des grades supérieurs. Ces conférenciers pourraient être choisis parmi le personnel des délégations, du Secrétariat International, et des forces armées de l'OTAN. Il ressort des observations formulées par certains officiers, qu'un tel projet serait bien accueilli dans la plupart des pays membres.

B. Cours pour les visiteurs au Quartier Général de l'OTAN

15. Il est recommandé que des groupes d'officiers chargés de l'information des forces armées soient invités à Paris pour un séjour de deux semaines, au cours desquelles ils pourront faire des visites au SHAPE, à Fontainebleau, à une ou deux bases aériennes et à des unités françaises et américaines. Cela leur fournirait l'occasion de se documenter directement sur le fonctionnement de l'OTAN et leur permettrait également de discuter, avec des officiers compétents et des fonctionnaires n'appartenant pas à leur entourage immédiat, sur les sujets et l'organisation des conférences.

16. Cette procédure permettrait de réaliser de grands progrès pour orienter les officiers qui sont en rapport étroit avec les simples soldats vers une conception nouvelle du problème de l'information des forces armées.

17. Il est proposé que le premier groupe soit composé de quatre officiers, provenant chacun de pays membres différents.

18. Etant donné son lourd programme d'études, le Collège de Défense ne peut se charger de ces cours, et s'ils ont lieu, ils devront être organisés par la Division de l'Information, en coopération avec les commandements militaires.

C. Brochure "Connaissez vos Alliés"

19. Cette brochure, contenant des reproductions d'uniformes, de décorations et d'insignes des trois Armes des pays membres, a été publiée par le SHAPE, qui en a fait une distribution assez restreinte. Elle présente le plus grand intérêt pour les forces de tous les pays membres et possède une valeur éducative considérable. Le SHAPE a proposé que l'OTAN se charge dorénavant de la publication de cette brochure sur une bien plus vaste échelle, à l'intention de tous les pays de l'OTAN. On dispose déjà des illustrations. Il importe de ne pas perdre de vue que cette brochure s'adresse non seulement à ceux qui servent effectivement dans les forces armées, mais également aux anciens combattants et aux jeunes gens que les sujets militaires intéressent. Cette brochure mise en vente au prix de revient - à l'exception toutefois d'un certain nombre d'exemplaires qui seront distribués à titre gracieux aux forces armées - devrait pouvoir défrayer une grande partie des frais de production.

D. Echange de films

20. Plusieurs pays ont réalisé des films documentaires pouvant présenter un intérêt pour les forces armées d'autres pays membres, et il semble très désirable de procéder, aussitôt que possible, à un échange prochain de ces films. On dispose déjà d'une quantité d'éléments pouvant servir au montage de bons films, à l'exception toutefois du doublage des textes. Quelques-uns pourraient être projetés comme films muets, avec l'aide d'un commentateur local. Le texte des commentaires devrait être rédigé par la Division de l'Information. En outre, la Division de l'Information de l'OTAN procède à la réalisation de films propres à intéresser les forces armées.

E. Série "Forces Armées de l'OTAN"

21. Nous recommandons que chaque pays membre (à l'exclusion de l'Islande) soit invité à préparer et à transmettre à la Division de l'Information une ou plusieurs causeries d'une demi heure, de caractère officieux et éducatif, consacrées à ses propres forces. Elles seraient reproduites au moyen de stencils et distribuées à tous les autres pays membres pour être utilisées par les dirigeants des groupes de discussion.

22. Ce rapport se borne pour le moment à ceux des projets qu'il semble possible de réaliser prochainement, sans dépenses excessives. D'autres projets seront présentés, d'après l'expérience acquise au cours de l'exécution des projets qui font l'objet des recommandations actuelles.

23. Le Comité voudra bien noter que les recommandations formulées s'appliquent à l'information des forces armées plutôt qu'aux relations avec la population civile. Cela tient au fait que de nombreux travaux peuvent être utilement accomplis dans le premier domaine et pour l'ensemble des pays de l'OTAN, tandis que le second sujet ne concerne qu'un nombre limité de pays, et que, selon toutes probabilités, il peut être traité d'une façon plus satisfaisante par voie de négociations directes entre le pays hôte et le pays dont les forces sont stationnées sur son territoire.

(Signé) R.A. FARQUHARSON

Palais de Chaillot,  
Paris, XVIe.